

Fiche de renseignements de la famille : Année scolaire 2023-2024

En cas de changement pendant l'année, pensez à effectuer les modifications lors des différentes inscriptions aux accueils de loisirs

Nom et prénom du parent 1 :

Nom et prénom du parent 2 :

Adresse du parent 1 :

Adresse du parent 2 (si différente de celle du parent 1) :

Mail parent 1 Mail parent 2:

Portable parent 1 : portable parent 2 :

Numéro d'allocataire :

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Date et lieu de naissance : le à

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Date et lieu de naissance : le à

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Date et lieu de naissance : le à

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Date et lieu de naissance : le à

Fiche de renseignements de la famille d'accueil (à remplir obligatoirement le cas échéant)

Nom et prénom de la personne agréée par le conseil départemental :

Adresse :

Téléphone domicile : téléphone portable :

Adresse mail :

Personnes autorisées à venir chercher l'enfant

Nom et Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Nom et Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Déclaration du responsable légal

Je soussigné, M ou Mme.....

Responsable de ou des enfants :

.....

Donne mon autorisation pour que :

- Mon enfant soit photographié ou filmé lors de sa participation à l'accueil de loisirs sans hébergement
- Son image puisse être reproduite sur support papier ou électronique dans le cadre de l'établissement d'un document d'information

A Hoymille, le
(Signature)

Ce document sera détruit à l'issue de l'année en cours en respect de la loi du 20 juin 2018 relative à la protection des données.

Je soussigné(e)....., responsable légal de l'enfant, autorise la mairie de Hoymille à utiliser mes données personnelles pour le bon fonctionnement du service proposé par la municipalité de Hoymille (accueil de loisirs sans hébergement).

Fait à Hoymille, le
(signature)

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la mairie de Hoymille pour la gestion des inscriptions, le suivi et la facturation des activités. Elles sont conservées et destinées au service municipal chargé de la gestion de l'accueil de loisirs sans hébergement. Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi « informatique et libertés », vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui vous concernent.